

FOIRE AUX QUESTIONS | PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE

SUIVI DU SONDAGE

1. Est-ce possible de faire la zone piétonne seulement la fin de semaine?

Les Journées les plus achalandées sont les jeudis, vendredis et samedis. Le dimanche, c'est congé pour tous. Ainsi, la « fin de semaine », serait du jeudi au dimanche. La démobilitation se ferait le lundi matin pour ouvrir les rues et le jeudi matin pour les refermer. Considérant que plusieurs commerçants sont fermés le lundi (commerces de service notamment), il apparaît peu avantageux d'ouvrir seulement trois jours.

De plus, cette formule implique de retirer la grande majorité du mobilier urbain qui embellit et anime les rues. Les tables à pique-nique seraient enlevées et ne pourraient pas être remises ainsi que les terrasses de certains commerçants faites avec des constructions permanentes.

Bref, cette mesure aurait entraîné une importante perte d'ambiance, un aspect cher aux yeux des citoyens et aux commerçants.

2. Est-ce possible de finir le projet de zone piétonne plus tôt en août?

Cette option a été évaluée avec intérêt. Toutefois, considérant que plusieurs commerçants ont investi pour installer du mobilier dans les rues seulement à la mi-juillet, il apparaît normal de laisser le temps prévu pour évaluer les retombées de ces investissements.

Avec l'annonce du gouvernement concernant l'autorisation des rassemblements de 250 personnes, le FME prévoit tenir un événement du 3 au 6 septembre. La zone piétonne devient alors un lieu exceptionnel pour tenir des spectacles dans le respect des mesures de distanciations sociales.

3. Est-ce possible d'ajouter une voie pour les automobiles?

L'ajout d'une voie pour les automobiles n'est pas possible. Un espace de six mètres doit être en tout temps dégagé pour permettre notamment aux services d'urgence de circuler. C'est précisément cet espace qui est utilisé par les piétons. Le reste de l'espace (cases de stationnement et trottoirs) est occupé par les commerçants, que ce soit pour leur terrasse ou pour exposer leurs produits.

4. Est-ce possible d'ajouter plus d'espaces de stationnement?

Rappelons que plus de 1000 stationnements sont disponibles à cinq minutes de marche. Les statistiques tenues depuis le début du projet de zone piétonne démontrent que les

stationnements municipaux sont occupés à moins de 50%. Un seul stationnement a été occupé à 100 %, une seule journée de pluie depuis le début de l'été.

Des cases de stationnements 15 minutes ainsi que des cases de stationnements pour personnes à mobilité réduite sont disponibles à toutes les intersections de la zone piétonne. Donc, il n'est pas nécessaire d'ajouter des espaces de stationnement puisque ceux-ci ne sont jamais remplis à plein capacité.

[Consultez la carte des stationnements pour connaître les emplacements.](#)

5. Est-ce possible de permettre d'autoriser des accès spéciaux pour les personnes à mobilité réduite?

La Ville et la SDC se penchent sur la question afin de trouver des solutions viables pour mettre à la disposition des personnes à mobilité réduite un moyen sécuritaire de se rendre au centre-ville.

6. Est-ce possible d'avoir plus d'animation dans les rues?

Considérant que le projet a été fait en accéléré, il faut d'abord reconnaître les efforts faits par les commerçants, par la SDC et par la Ville. Le résultat, même s'il n'est pas parfait, est très intéressant.

La SDC a entamé des démarches afin de diffuser de la musique dans le Quartier Centre et d'autres projets sont à venir dans les prochaines semaines. Restez à l'affut!

Cela dit, plusieurs commerçants ne sont pas en mesure d'occuper l'espace devant leur commerce en raison d'un manque de personnel. D'autres hésitent à le faire en raison des mesures sanitaires requises en temps de pandémie. L'harmonisation des heures d'ouverture des commerces reste aussi un défi pour plusieurs commerçants, soit en raison de la pénurie de main-d'œuvre ou des impacts de la COVID-19.

STATIONNEMENTS

7. Est-ce que des stationnements ont été ajoutés pour ce projet pour pallier au manque?

Oui. Rappelons qu'il y a 991 cases de stationnements disponibles sur rue à moins de cinq minutes de marche (410 mètres). Cela sans compter les stationnements municipaux situés sur l'avenue du Lac, à la place du Commerce et à la place de la Citoyenneté et de la Coopération qui sont à proximité.

Des stationnements sont aussi disponibles à l'aréna Jacques-Laperrière, au Théâtre du cuivre.

De plus, une entente a été conclue avec le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda pour ajouter des stationnements : école La Source, Centre Polymétier, Centre Élisabeth-Bruyère.

Enfin, la Ville permet le stationnement de soir et la fin de semaine au stationnement Loosemore (entrée Du Portage/Cardinal-Bégin).

[Consultez la carte des stationnements pour connaître les emplacements.](#)

8. L'accès ne sera-t-il pas plus difficile pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite?

Des espaces de stationnements seront réservés pour les personnes à mobilité réduite à toutes les intersections. Le projet a également été présenté à l'Association des personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue qui s'est dite en faveur du projet.

9. Lorsque les rendez-vous durent plus de deux heures, les clients doivent-ils retourner mettre de l'argent dans le parcomètre?

Il est possible de se stationner pour une plus longue durée dans les stationnements municipaux. De plus, sur la rue Gamble et la rue Mgr-Tessier, il est possible de payer à distance grâce aux bornes de stationnement avec l'application WayToPark téléchargeable sur App Store et Google Play.

CIRCULATION

10. Qu'est-ce qui a été prévu pour assurer la fluidité de la circulation?

Les rues transversales (Gamble, du Terminus et Portage) demeurent ouvertes afin de faciliter la circulation.

LIVRAISON

11. Qu'est-ce qui a été prévu pour permettre de continuer les services de commande pour emporter?

La piétonnisation du centre-ville vise à faire plus de place aux terrasses. Les commerçants qui n'ouvriront pas leur restaurant pourraient tout de même installer des tables dans la rue pour permettre aux clients de manger leur « *Take Out* » sur place.

Des stationnements à durée maximale de 15 minutes ont été ajoutés aux intersections afin de faciliter les commandes pour emporter et les achats rapides.

12. Quelle est la solution pour les services de livraison aux commerces qui se faisaient habituellement par la rue?

La livraison est autorisée par la rue de 7 h à 10 h 30, tous les jours, que ce soit pour les compagnies de livraison ou les propriétaires de commerce.

ACHALANDAGE

13. Qu'est-ce qui a été prévu pour animer la rue et attirer les citoyens?

La SDC a plusieurs projets afin d'animer le centre-ville. Un projet avec des artistes en art visuel est déjà commencé. Des tables à pique-nique et du mobilier urbain ont été installés. Le lancement officiel du « Quartier centre » est prévu pour le 6 juillet.

Plusieurs commerçants ont également prévu des activités à différents moments pour animer l'espace public. Rappelons qu'un des objectifs principaux est de permettre plus de place pour les terrasses, ce qui créera une ambiance festive.

Voir les photos sur la page [Facebook de la Ville](#).

14. La situation est difficile pour certains commerces en raison de la COVID-19, est-ce qu'il y a un risque de perte de clientèle?

Le projet de piétonnisation est souhaité par une grande majorité de citoyens. Un sondage effectué auprès des membres de la SDC démontre que 75% des commerçants sont favorables au projet. Un sondage sur les réseaux sociaux lancé par la Ville démontre également 75% d'adhésion au projet. Rappelons également qu'en ce contexte exceptionnel, l'opportunité est unique d'aller de l'avant avec ce projet-pilote. Les citoyens, qui sont confinés à la maison depuis plusieurs mois, sont impatients de retourner au centre-ville pour prendre un verre et manger sur une terrasse.

Consulter l'article du Scientifique en chef : « [Fermer les rues aux voitures : mauvais pour le commerce ? Faux](#) »